

Mathématiques

1H30 DE COURS EN MATHÉMATIQUES EN 1^{ère}

LE COMPTE N'Y EST PAS !

L'annonce du ministre dimanche 13 novembre laisse les collègues pantois. Ce n'est pas une heure trente de cours de mathématiques qui va rétablir le niveau de compétences des élèves littéralement saccagé par la réforme Blanquer du lycée. La mesure gouvernementale semble avoir surgi uniquement pour tenter de masquer les effets destructeurs de la réforme Blanquer. En effet, les élèves qui ont subi l'intégralité de cette réforme entrent à l'université ou sur le marché du travail avec un niveau très fragile. Leur avenir professionnel est compromis par les lacunes qu'ils cumulent dans cette discipline. Cette demi-mesure ne répond donc pas aux demandes des professeurs ni à celle des parents d'élèves. Car le ministre ne rétablit pas l'enseignement de cette discipline dans sa plénitude afin de permettre d'avoir le temps nécessaire pour pouvoir instruire les élèves. Aucune précision concernant la poursuite de cet enseignement en terminale. Aucune information sur le financement de ces heures. Si c'est à moyen constant, cette décision met directement en péril les enseignements optionnels tels que les arts plastiques, les LCA, mais aussi les langues vivantes. Quant à savoir si le ministre pourra mettre des professeurs de mathématiques en face des élèves, rien n'est moins sûr tant le manque de candidats aux concours est criant. Et ce n'est pas la création de « *modules de réconciliation* » en seconde qui va renforcer l'enseignement des mathématiques !

Cette décision gouvernementale est un nouvel aveu d'échec de la réforme Blanquer. Pour autant, le nouveau ministre ne remet pas en cause la réforme du lycée de son prédécesseur. Pour FO, elle confirme, s'il en était besoin, la nécessité d'abroger la réforme Blanquer du lycée, de rétablir les enseignements disciplinaires et les épreuves terminales, nationales, anonymes et disciplinaires du baccalauréat.

LE DÉTRICOTAGE DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE SE POURSUIT

Emmanuel Macron a déclaré le 3 octobre 2022 : « *Il y a des établissements où on n'arrive pas à bien enseigner les mathématiques : il faut qu'on vous permette d'avoir*

le laboratoire qui convient, les méthodes qui s'adaptent, peut-être échanger avec d'autres collègues. »

Citer le laboratoire de mathématiques lors du lancement de la grande consultation numérique du Conseil National de la Refondation n'est pas anodin. Sa définition par le ministère fait frémir : « *C'est un lieu privilégié offrant la possibilité de construire localement et collectivement avec les écoles et établissements du bassin une réflexion didactique et disciplinaire partagée de la maternelle à la troisième et même jusqu'au lycée.* » La feuille de route annoncée est claire: fini le cadre national des programmes, finies les missions statutaires de chacun, fini le professeur titulaire de sa discipline, le professeur de mathématiques devient un enseignant polyvalent. Résultat, une école autonome, différente sur tout le territoire.

EXTENSION DE L'EXPÉRIMENTATION MARSEILLAISE D'E. MACRON

Le « *laboratoire de mathématiques* » a été créé en 2019. Dans la réalité cela se traduit par quelques HSE en échange d'un travail supplémentaire comme, par exemple, réaliser des formations en direction des professeurs des écoles, formations qui seront différentes selon où les lieux où ils exercent.

En 2021, le labo de mathématiques est largement minoritaire puisque selon le ministère, il ne concernait que 300 établissements. Cette expérimentation n'est pas vraiment un succès si on la rapporte aux milliers d'établissements du second degré. Qu'importe pour E. Macron qui veut généraliser cette expérimentation comme il l'annonce dans sa lettre aux enseignants. Car, il s'agit d'un « *changement majeur de paradigme* », « *Les labomaths peuvent ainsi servir de point d'appui des politiques académiques pour articuler un développement professionnel au plus près des besoins des enseignants. En particulier, la continuité collège-lycée et même plus largement un partage des cultures professionnelles premier degré / second degré* » (Eduscol). Il ne s'agit plus de programmes, de concours spécifiques, mais de « *cultures professionnelles* » ! Ajoutons que ces missions supplémentaires, à n'en pas douter, entreront dans le fameux « *pacte de missions* » prévu par Ndiaye.

Pour FO, il faut abandonner l'expérimentation Macron à Marseille et porter un coup d'arrêt à sa généralisation programmée. Il faut le retour au cadre national de l'École, le respect de la liberté pédagogique dans le cadre de programmes nationaux, de diplômes nationaux.